RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024

---

numéro
CM_240611_17

L'an deux mille-vingt quatre, le onze juin,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le cinq juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Ludovic CROS.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	18
exprimés	27
vote	
pour	21
contre	0
abstention	6

Présents :
Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRES, Monique GALEOTE, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie SYZ, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Izia GOURMELON, Claude LAATEB, Damien ROUQUETTE, Marie Pierre CAUMES.
Absents avec pouvoirs :
Ali BENAMEUR à Marie-Laure VERDOL, Ahmed KASSOUH à Nathalie ROCOPLAN, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Fadilha BENAMMAR KOLY à Claude FERAL, David DRUART à Didier KOEHLER, Thibault DETRY à Ludovic CROS, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Joana SINEGRE à Marie Pierre CAUMES, Magali STADLER à Damien ROUQUETTE.

Absentes :
Gaëlle LEVEQUE, Françoise CAUVY.

Gaëlle LEVEQUE ne prend pas part au vote et s'est retirée de la salle.

Abstention: Claude LAATEB, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE, Marie Pierre CAUMES

OBJET :	Adoption du compte administratif du budget annexe Les Gardies de l'année 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- les dispositions de l'article L.1612.12 qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,
- l'article L.2121-14 du CGCT : *« Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »*,

VU la commission finances du 7 juin 2024,

VU la délibération n°CM_240611_15 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'élection de Ludovic CROS comme Président de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal et du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSIDÉRANT que le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe Les Gardies peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICITS	RECETTES ou EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS	23 189,66		73 230,82		96 420,48	
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE						
TOTAUX	23 189,66		73 230,82		96 420,48	
RÉSULTATS DÉFINITIFS	**23 189,66**		**73 230,82**		**96 420,48**	

CONSIDÉRANT que la note synthétique des comptes administratifs et la maquette budgétaire correspondante ont été mises à disposition à l'accueil de la collectivité et par voie dématérialisée dans le dossier de convocation du Conseil disponible dans l'ordre du jour associé à la convocation,

Ouï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : APPROUVE le compte administratif de l'année 2023 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240611-lmc19781-DE-1-1
Date de télétransmission : 12/06/24
Date de publication : 17/06/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le onze juin deux mille vingt-quatre
Par empêchement du Maire, l'adjoint
Signé électroniquement par:
Gaëlle LEVEQUE

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VILLE DE
lodève
PORTE DE LA MÉDITERRANÉE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Note synthétique

Conseil Municipal du 11 juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

Préambule 2
1- Les résultats du compte administratif 2023 – budget principal 3
2- Les dépenses réelles de fonctionnement 5
21- Les charges à caractère général (chapitre 011) 5
22- Les dépenses de personnel (chapitre 012) 6
23- Les atténuations de produits (chapitre 014) 7
24- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) 7
25- Les charges financières (chapitre 66) 8
26- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) 8
3- Les recettes réelles de fonctionnement 8
31- Les atténuations de charges (chapitre 013) 9
32- Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70) 9
33- La fiscalité (chapitre 73) 10
34- Dotations et participations (chapitre 74) 11
35- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) 11
36- Les produits exceptionnels (chapitre 77) 11
4- L'évolution des épargnes 12
5- La dette 13
51- Synthèse de la dette au 31/12/2023 13
52- Evolution de l'encours de dette 13
53- Dette par risque 14
54- Dette par prêteur 14
55- Evolution du capital restant dû 15
56- Soutenabilité de la dette 15
6- La section d'investissement 16
61- Les dépenses d'investissement 16
62- Les recettes réelles d'investissement 19
7- Les résultats du budget annexe Les Gardies 22

PRÉAMBULE

Le compte administratif 2023 retrace l'exécution du budget de l'exercice 2023 au regard des orientations fixées par le conseil municipal et présente la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023.

1- LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 708 529,84 €	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 944 483,07 €	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	585 274,54 €	596 275,00 €	595 814,54 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	2 152 553,32 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	542 141,00 €	520 097,00 €	520 096,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	731 042,94 €	944 471,00 €	922 056,28 €
66 - CHARGES FINANCIERES	224 012,78 €	307 600,00 €	299 720,98 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	58 920,66 €	16 000,00 €	15 155,38 €
68 - CONSTITUTION DE PROVISION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 794 404,83 €	11 648 815,32 €	9 317 489,75 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	CA 2022	BP 2023	CA 2023
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	526 778,63 €	1 435 727,32 €	1 435 727,32 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	123 427,92 €	73 770,00 €	131 168,57 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	175 965,06 €	203 173,00 €	201 945,09 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	567 487,69 €	592 993,00 €	603 965,22 €
73 - IMPOTS ET TAXES	5 464 440,78 €	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 309 799,34 €	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	179 486,99 €	167 300,00 €	172 930,77 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	120,48 €	0,00 €	218,54 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 408,83 €	36 400,00 €	39 979,26 €
78 - REPRISES DE PROVISIONS	21 709,27 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 424 624,99 €	11 648 815,32 €	11 850 537,98 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	10 414 810,66 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	9 317 489,75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	**1 097 320,91 €**
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 435 727,32 €
RESULTAT CLOTURE DE FONCTIONNEMENT 2023	**2 533 048,23 €**

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	43 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	438 406,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	900,00 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	64 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES D INVESTISEMENT	9 044 805,78 €	7 314 466,31 €	614 811,28 €

RECETTES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	9 024,08 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	1 767 184,30 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	
21 - IMMOBLISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	165 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D INVESTISEMENT	9 044 805,78 €	4 787 849,18 €	1 942 105,07 €

RESULTAT DE CLOTURE	
SECTION INVESTISEMENT	
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	4 787 849,18 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	6 004 774,87 €
RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	-1 216 925,69 €
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 309 691,44 €
SOLDE EXECUTION 2023	-2 526 617,13 €
RESTES A REALISER RECETTES	1 942 105,07 €
RESTES A REALISER DEPENSES	614 811,28 €
SOLDE DES RAR	1 327 293,79 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2023	-1 199 323,34 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	2 533 048,23 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	1 333 724,89 €

RESULTAT DE CLOTURE HORS REPORT DE RESULTATS ET RAR	-119 604,78 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023 AVEC REPORT RESULTATS HORS RAR	6 431,10 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023 AVEC REPORT DE RESULTATS ET RAR	1 333 724,89 €

2- LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux d'évolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 708 529,84 €	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	95,09%	8,64%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 944 483,07 €	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	99,01%	3,32%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	585 274,54 €	596 275,00 €	595 814,54 €	99,92%	1,80%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	731 042,94 €	944 471,00 €	922 056,28 €	97,63%	26,13%
66 - CHARGES FINANCIERES	224 012,78 €	307 600,00 €	299 720,98 €	97,44%	33,80%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	58 920,66 €	16 000,00 €	15 155,38 €	94,72%	-74,28%
68 - CONSTITUTION DE PROVISION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 252 263,83 €	8 976 165,00 €	8 797 393,75 €	98,01%	6,61%

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 8 797 393,75€ en 2023, soit un taux de réalisation de 98,01% (-178k€) et une évolution par rapport au CA 2022 de 6,61% (+545k€).

Le taux de réalisation 2023 est en progression par rapport à 2022 (97,33%) ce qui traduit une amélioration du pilotage budgétaire de la collectivité.

21- Les charges à caractère général (chapitre 011)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, etc.	596 053,76 €	770 105,84 €	713 524,12 €	92,65%	19,71%
FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES	1 060 158,04 €	1 122 223,22 €	1 085 251,37 €	96,71%	2,37%
AFFAIRES GENERALES	7 829,73 €	4 450,00 €	1 391,48 €	31,27%	-82,23%
SERVICES GENERAUX	249 458,08 €	249 683,16 €	225 639,56 €	90,37%	-9,55%
AFFAIRES SCOLAIRES	72 951,29 €	80 263,00 €	77 943,46 €	97,11%	6,84%
CINEMA	98 974,56 €	104 133,90 €	113 863,91 €	109,34%	15,04%
CENTRE SOCIAL	20 553,13 €	32 450,00 €	30 270,62 €	93,28%	47,28%
ACTIONS CULTURELLES	4 078,00 €	4 100,00 €	4 071,62 €	99,31%	-0,16%
SERVICES TECHNIQUES	420 709,83 €	448 644,00 €	445 895,80 €	99,39%	5,99%
HABITAT URBANISME ET PATRIMOINE	-143,01 €	1 900,00 €	1 627,88 €	85,68%	-1238,30%
MEDIATHEQUE	67 151,70 €	63 400,00 €	61 845,59 €	97,55%	-7,90%
ECOLE DE MUSIQUE	5 403,25 €	7 643,16 €	4 925,14 €	64,44%	-8,85%
POLICE MUNICIPALE	39 790,43 €	40 220,00 €	39 680,32 €	98,66%	-0,28%
SERVICE DES SPORTS	41 094,10 €	34 146,60 €	27 434,33 €	80,34%	-33,24%
VIE ASSOCIATIVE	32 306,95 €	51 189,40 €	50 661,66 €	98,97%	56,81%
IMPOTS ET TAXES	52 318,04 €	59 667,94 €	57 343,68 €	96,10%	9,61%
TOTAL 011	1 708 529,84 €	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	95,09%	8,64%

Les dépenses à caractère général se sont élevées à 1 856 119,17€ en 2023, soit un taux d'exécution de 95,09%

(-96k€) et une hausse de 8,64% (+147k€) par rapport au CA 2022.

La hausse de 147k€ s'explique par :

- L'évolution des fluides (+115k€) en raison de l'augmentation des prix ;
- Le changement d'imputation des logiciels utilisés par la collectivité sur le chapitre 65 (-63k€) ;
- L'activité des services à la population (+23k€) avec notamment la poursuite de la montée en puissance du centre social (+10k€) et l'activité du cinéma (+15k€) ;
- La hausse du coût du transport scolaire (+4k€).

Concernant les fluides, la hausse a été subie par la collectivité du fait du renouvellement du marché de fourniture de gaz et d'électricité dans le cadre du groupement de commande départemental porté par Hérault Energie. Le renouvellement est intervenu au plus fort de la crise énergétique (dernier trimestre 2022). L'approvisionnement en électricité et en gaz a explosé de +115k€ (soit +30% d'augmentation en passant de 390k€ à 505k€) par rapport à 2022. Hausse que la collectivité a réussi à contenir grâce à l'adoption de nouveaux usages de ses locaux (réduction de la température aux normes nationales, absence de chauffage dans certains locaux, travaux d'économie d'énergie (relamping, isolation des bâtiments, changement chaudières, etc.), etc.) et à une météo clémente (hiver doux).

Evolution des prix cts/kwh et cts/Mwh pour le gaz	2022	2023	Evolution 22/23
Lot 1 électricité			
C2 élec	4,91	28,36	477,60%
C3 élec	4,96	31,18	528,63%
C4 élec	4,23	37,04	775,65%
Lot 2 électricité éclairage public	3,99	14,56	264,91%
Lot 3 électricité (C5)	4,80	36,44	659,17%
Lot 6 (gaz)	20,76	158,05	661,32%

CONSO KWH VILLE			
ENERGIE en kwh	2022	2023	EVOL 2022/2023
Electricité	770 220	639 424	-17%
Eclairage public	372 552	257 922	-31%
Gaz	782 077	328 499	-58%
Fioul	549 869	231 452	-58%
Bois	193 354	202 664	5%
TOTAL	**2 668 072**	**1 659 961**	**-38%**

VILLE DE LODEVE		
ENERGIE	CA2022	CA2023
Electricité	197 819,88 €	346 219,04 €
Gaz	78 679,57 €	98 530,53 €
Fioul	95 186,66 €	33 368,89 €
Granulés bois	17 530,62 €	26 991,42 €
TOTAL	**389 216,73 €**	**505 109,88 €**

22- Les dépenses de personnel (chapitre 012)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux d'évolution
012 - CHARGES DE PERSONNEL	**4 944 483,07 €**	**5 159 822,00 €**	**5 108 527,40 €**	**99,01%**	**3,32%**
Salaires bruts chargés personnel propre	4 378 864,17 €	4 526 920,00 €	4 541 233,81 €	100,32%	3,71%
Remboursement personnel mis à disposition par la CCLL	317 035,05 €	420 000,00 €	400 369,92 €	95,33%	26,29%
Remboursement personnel mis à disposition par le GEEP	109 955,58 €	88 100,00 €	44 029,45 €	49,98%	-59,96%
Personnel mis à disposition par autres (CDG, CCAS)	16 629,44 €	0,00 €	0,00 €	-	-
Cotisation au COS	29 238,32 €	31 000,00 €	30 160,32 €	97,29%	3,15%
Médecine du travail et expertises médicales	15 851,36 €	17 000,00 €	18 140,64 €	106,71%	14,44%
Cotisations pour assurance du personnel (statutaire et participation prévoyance)	76 909,15 €	76 802,00 €	74 593,26 €	97,12%	-3,01%

Les dépenses de personnel se sont élevées à 5 108 527,40€ en 2023, soit un taux d'exécution de 99,01% (-51k€) et une hausse de 3,32% (+164k€) par rapport au CA 2022.

L'augmentation de 164k€ provient principalement :

- du personnel propre pour +162k€. Cette hausse est issue de l'effet combiné des revalorisations salariales 2022 sur une année pleine en 2023 (+60k€) et de la nouvelle hausse du point de 2023 de +1,5% en juillet 2023 (+30k€). Ensuite, il y a eu des créations de poste en cours d'année avec +1 ETP pour la coordination des manifestions, +1 ETP de chargé d'opération au bureau d'études, +1 ETP de policier municipal et l'ajout de +0,5 ETP pour le chef de service des sports (fin de la mise à disposition à la CCLL de 0,5 ETP). Par ailleurs il faut signaler une inversion d'employeurs entre la ville et la CCLL (directrice de l'administration générale) et l'intégration dans le personnel propre d'agents auparavant au GEEP ;

- du personnel mis à disposition par la CCLL (+83k€), conformément aux mutualisations de personnel (inversion d'employeurs de la DAG, réorganisation courant 2022 des services techniques, mouvements de personnel).

Evolution des charges de personnel

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Charge de personnel (012)	4 737 903,50 €	4 663 884,59 €	4 765 576,12 €	4 944 483,07 €	5 108 527,40 €
Recettes des MAD	129 800,54 €	179 036,76 €	224 267,19 €	260 654,77 €	235 923,51 €
Recettes sur les remboursements de rémunérations versées	205 888,86 €	95 388,69 €	166 007,86 €	123 427,92 €	131 168,57 €
Dépenses nettes de personnel	**4 402 214,10 €**	**4 389 459,14 €**	**4 375 301,07 €**	**4 560 400,38 €**	**4 741 435,32 €**

Les recettes RH comprennent les remboursements sur rémunération de personnel (assurances, indemnités journalières de la CPAM, décharges syndicales, participations contrats aidés, etc.) ainsi que les refacturations du personnel ville mis à disposition (principalement de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac).

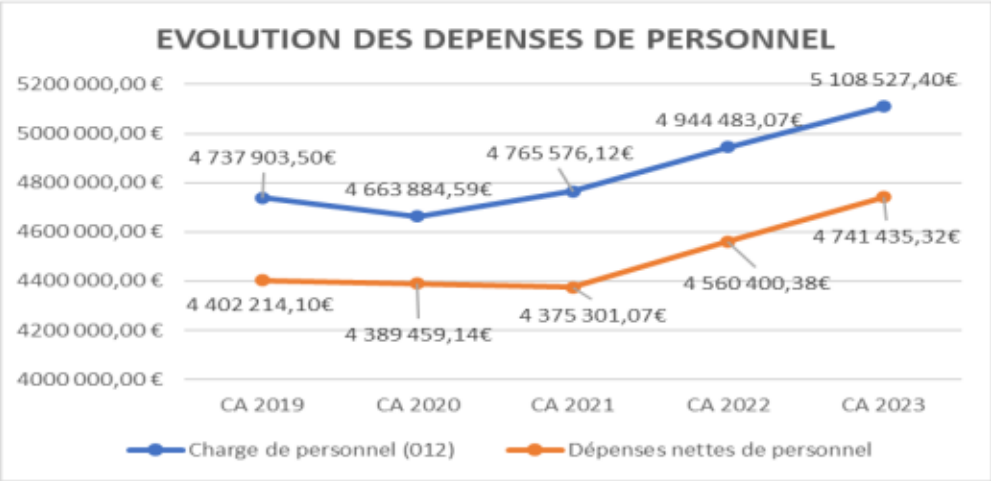

Alors que l'évolution des dépenses de personnel (chapitre 012) est de +3,32% (+164k€) entre 2022 et 2023, elle est de +3,97% (+181k€) entre 2022 et 2023 si l'on déduit les recettes RH.

23- Les atténuations de produits (chapitre 014)

Les atténuations de produits se sont élevées à 595 814,54€ en 2023. Pour 585 274,54€ elles correspondent à l'attribution de compensation versée à la CCLL au titre des compétences transférées. Ce montant est stable par rapport à 2022. Les +10k€ proviennent des dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants accordés par l'État aux contribuables.

24- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Taux d'évolution
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**731 042,94 €**	**944 471,00 €**	**922 056,28 €**	**97,63%**	**26,13%**
Logiciels	1 434,00 €	84 897,91 €	64 095,87 €	75,50%	4369,73%
Indemnités et frais des élus	155 388,43 €	167 368,09 €	167 368,09 €	100,00%	7,71%
Admissions en non valeur et créances éteintes	22 093,29 €	0,00 €	437,84 €	-	-98,02%
Contingent SDIS	273 212,05 €	289 605,00 €	289 604,77 €	100,00%	6,00%
Subvention d'équilibre CCAS	49 047,46 €	66 100,00 €	66 100,00 €	100,00%	34,77%
Subventions aux associations	73 078,95 €	137 600,00 €	138 525,00 €	100,67%	89,56%
Subention Territoire zero chômeurs	19 500,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	100,00%	2,56%
Autres participations (prélèvements à la source, CFMEL, etc.)	-1 805,74 €	4 500,00 €	4 419,35 €	98,21%	-344,74%
Subventions écoles privées	139 094,50 €	174 400,00 €	171 505,36 €	98,34%	23,30%

Les autres charges de gestion courante se sont élevées à 922 056,28€ en 2023, soit un taux d'exécution de 97,28% (-22k€) et une hausse de 26,13% (+191k€) par rapport au CA 2022.

La progression de 191k€ s'explique par :

- les modifications d'imputation comptable par anticipation du changement de nomenclature comptable M57 (+121k€). Ce changement a concerné les logiciels utilisés par les services (+63k€) et les subventions exceptionnelles auparavant imputées au chapitre 67 et désormais imputées au chapitre 65 (+58k€) ;
- la contribution au SDIS progresse de 16k€ tout comme la subvention d'équilibre au CCAS (+17k€ pour le financement des actions dans le cadre du PRE) ;
- les participations aux écoles privées sont en fortes progression (+23,3% ou +32k€) car la collectivité a été contrainte de verser des participations à de nouvelles écoles privées (Calendreta) accueillant de jeunes Lodévois ;
- la baisse des admissions en non-valeur s'explique par l'absence de demande de la trésorerie (-22k€).

25- Les charges financières (chapitre 66)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Taux d'évolution
66 - CHARGES FINANCIERES	**224 012,78 €**	**307 600,00 €**	**299 720,98 €**	**97,44%**	**33,80%**
Charge intérêt	214 092,10 €	276 000,00 €	276 773,44 €	97,31%	29,28%
ICNE	202,03 €	8 600,00 €	8 478,99 €	-8,08%	4096,90%
Ligne de trésorie	9 718,65 €	23 000,00 €	17 468,55 €	64,79%	79,74%

Les charges financières se sont élevées à 299 720,98€ en 2023, soit un taux d'exécution de 97,44% (-7,8k€) et une hausse de 33,8% (+76k€) par rapport au CA 2022.

Cette hausse s'explique par :

- La hausse des taux qui a renchéri le coût de nos prêts à taux variables (détail partie dette) ;
- L'augmentation de l'encours de dette et le renouvellement de la dette avec de nouveaux prêts dont les taux moyens sont plus élevés. La hausse de l'encours de dette découle des financements en attentes d'encaissement (900k€ de prêt relais en 2023 pour le préfinancement de subventions (centre socioculturel/Ramadier) et le prêt de 250k€ de 2022 pour préfinancer le FCTVA sur l'espace santé (contentieux en cours avec l'État). A eux deux, ces financements ont coûté 30k€ en charges d'intérêt en 2023 ;
- Le plan d'amortissement de notre dette ;
- Les lignes de trésorerie (+65% ou +8k€).

26- Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux d'exécution	Taux d'évolution
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**58 920,66 €**	**16 000,00 €**	**15 155,38 €**	**94,72%**	**-74,28%**
Titres annulés sur exercices antérieurs	906,25 €	16 000,00 €	11 610,99 €	72,57%	1181,21%
Autres charges exceptionnelles	288,41 €	0,00 €	3 544,39 €	-	1128,94%
Subventions exceptionnelles	57 726,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-100,00%

La baisse des dépenses exceptionnelles correspond au changement d'imputation des subventions exceptionnelles imputées désormais au chapitre 65. Les titres annulés sont principalement relatifs à la remise gracieuse accordée à une entreprise redevable d'une astreinte administrative pour des panneaux publicitaires non réglementaires (6,6k€) et à une réduction de titre émis à tort (4k€) à l'encontre d'une commune (forfait communal).

3- LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RELLEES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux d'évolution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	123 427,92 €	73 770,00 €	131 168,57 €	177,81%	6,27%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	567 487,69 €	592 993,00 €	603 965,22 €	101,85%	6,43%
73 - IMPOTS ET TAXES	5 464 440,78 €	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	101,36%	6,66%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 309 799,34 €	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	101,38%	3,82%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	179 486,99 €	167 300,00 €	172 930,77 €	103,37%	-3,65%
76 - PRODUITS FINANCIERS	120,48 €	0,00 €	218,54 €	-	81,39%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 408,83 €	36 400,00 €	39 979,26 €	109,83%	-27,85%
78 - REPRISES DE PROVISIONS	21 709,27 €	0,00 €	0,00 €	-	-100,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 721 881,30 €	10 009 915,00 €	10 212 865,57 €	102,03%	5,05%

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 10 212 865,57€, soit un taux de réalisation de 102,03% (+202k€) et une évolution de +5,05%(+491k€) par rapport au CA 2022.

31- Les atténuations de charges (chapitre 013)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
013 - ATTENUATION DE CHARGES	**123 427,92 €**	**73 770,00 €**	**131 168,57 €**	**177,81%**	**6,27%**
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	26 827,17 €	22 070,00 €	17 518,40 €	79,38%	-34,70%
Remboursements assurance risques statutaires	57 213,09 €	35 000,00 €	38 818,66 €	110,91%	-32,15%
Compensations supplément familial (CDC)	0,00 €	0,00 €	16 554,00 €	-	-
CPAM	8 775,07 €	9 000,00 €	14 055,98 €	156,18%	60,18%
Décharges syndicales	16 156,07 €	0,00 €	28 637,62 €	-	77,26%
Autres remboursements (pension invdalidité, trop perçu des agents, trop versés URSAFF, etc.).)	14 456,52 €	7 700,00 €	15 583,91 €	202,39%	7,80%

Les atténuations de charges se sont élevées à 131 168,57€ en 2023, soit un taux d'exécution de 177,81% (+57k€) et une hausse de 6,27% (+7,8k€) par rapport au CA 2022.

La hausse est générée par davantage de décharges syndicales demandées par les représentants du personnel suite au renouvellement des instances paritaires fin 2022 (+12,5k€), à la hausse des arrêts maladies d'agents contractuels (+5,2k€) et à la régularisation versée par la Caisse des dépôts de la compensation du supplément familial de traitement (+16,5k€ sur 3 années).

32- Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
70 - PRODUITS DES SERVICES	**567 487,69 €**	**592 993,00 €**	**603 965,22 €**	**101,85%**	**6,43%**
Concessions dans les cimetières	16 987,95 €	17 000,00 €	22 462,60 €	132,13%	32,23%
Redevance d'occupation du domaine public et taxe de paturage	8 032,17 €	8 020,00 €	7 781,02 €	97,02%	-3,13%
Régies à caractère culturel (école de musique, médiathèque, cinéma)	227 330,69 €	251 250,00 €	276 998,26 €	110,25%	21,85%
Régie à caractère de loisir (Lutéva)	20 931,82 €	23 000,00 €	27 031,46 €	117,53%	29,14%
Vente de bois	0,00 €	16 023,00 €	0,00 €	0,00%	-
Remboursement de frais de personnnel/charges à l'EPCI	275 319,15 €	246 700,00 €	236 458,04 €	95,85%	-14,11%
Remboursement de frais de personnnel/charges autres redevables	18 885,91 €	31 000,00 €	33 233,84 €	107,21%	75,97%

Le produit du domaine s'est élevé à 603 965,22€ en 2023, soit un taux d'exécution de 101,85% (+11k€) et une hausse de 6,43% (+36k€) par rapport au CA 2022.

Cette hausse provient de l'accroissement de la fréquentation de nos équipements (cinéma +39k€, école de musique +9k€ et l'activité à l'espace Lutéva (+6k€). L'activité de nos équipements a dépassé son niveau de 2019.

En raison des changements d'employeurs (DAG, directrice ALP) et de la réorganisation des services techniques, il est constaté une baisse des refacturations à la CCLL (-39k€).

Les autres remboursements correspondent aux remboursements des charges locatives par les locataires de nos bâtiments (espace santé) et à une régularisation de l'usage en 2022 par l'école St Joseph de nos équipements sportifs.

DETAIL DES RECETTES DES SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS						
Services	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Evolution**
Médiathéque	11 925,27 €	8 233,35 €	8 148,20 €	9 564,03 €	11 372,30 €	1 808,27 €
Cinéma	198 447,82 €	81 529,17 €	91 997,34 €	167 954,90 €	206 825,06 €	38 870,16 €
Ecole de musique	40 371,16 €	22 108,93 €	42 413,62 €	49 811,76 €	58 800,90 €	8 989,14 €
Lutéva	24 497,43 €	18 289,58 €	14 232,68 €	20 811,82 €	26 902,46 €	6 090,64 €
Piscine	20 505,94 €	4 867,00 €	11 793,00 €	120,00 €	0,00 €	-120,00 €

33- La fiscalité (chapitre 73)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
73 - IMPOTS ET TAXES	**5 464 440,78 €**	**5 749 945,00 €**	**5 828 272,52 €**	**101,36%**	**6,66%**
Impôts locaux (TH, FB, FNB)	4 794 490,00 €	5 112 477,00 €	5 174 435,00 €	101,21%	7,92%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	109 011,00 €	97 468,00 €	97 468,00 €	100,00%	-10,59%
Droits de place (foire, marchés) et fourrière	84 141,59 €	85 000,00 €	87 746,68 €	103,23%	4,28%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	186 646,41 €	205 000,00 €	212 300,45 €	103,56%	13,74%
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité foncière	290 151,78 €	250 000,00 €	256 322,39 €	102,53%	-11,66%

Les impôts et taxes ont généré 5 828 272,52€ de recettes en 2023, soit un taux d'exécution de 101,36% (+78k€) et une progression de 6,66% (+364k€) par rapport au CA 2022.

Le mouvement haussier est porté par le produit des impôts directs locaux (+7,9% ou +380k€) issu de l'évolution physique de nos bases, mais surtout de la revalorisation des bases d'imposition décidée par le législateur dans le cadre de la loi de finances pour 2023 (+7,1%). A noter également le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité qui progresse de 26k€ (+13,7%). Cette taxe collectée par l'État, dépend du volume d'électricité consommé sur le territoire (entre n-2 et n-3) et de l'inflation (entre n-1 et n-2).

Cette hausse ne doit pas masquer des baisses, notamment celle des droits de mutation à titre onéreux (-34k€ ou -11,6%) et du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) pour 11,5k€ (-10,6%). La 1ère baisse s'explique par les transactions immobilières sur le territoire qui ont dû baisser en nombre et en valeur, et la seconde par l'extension du nombre de collectivités bénéficiaires de ce fonds acté par la LFI 2023 (plus de bénéficiaires du fonds alors que le fonds est à enveloppe constante).

IMPOTS	BASE 2023	TAUX 2023	PRODUIT 2023
Taxe foncier bâti	8 274 403	54,12%	4 478 107 €
Taxe foncier non bâti	45 381	129,00%	58 541 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 308 017	19,52%	255 325 €
Taxe habitation sur les locaux vacants	424 001	19,52%	82 765 €
Coefficient correcteur réforme TH			281 874 €
Rôles supplémentaires			17 823 €
TOTAL 2023			**5 174 435 €**

34- Dotations et participations (chapitre 74)

	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	**3 190 907,48 €**	**3 273 650,00 €**	**3 309 799,34 €**	**3 389 507,00 €**	**3 436 330,69 €**	**101,38%**	**3,82%**
Dotation forfaitaire	1 100 605,00 €	1 100 135,00 €	1 100 135,00 €	1 089 614,00 €	1 089 614,00 €	100,00%	-0,96%
Dotation de solidarité rurale	1 018 531,00 €	1 064 500,00 €	1 081 376,00 €	1 138 752,00 €	1 138 752,00 €	100,00%	5,31%
Dotation de solidarité urbaine	461 118,00 €	474 715,00 €	476 752,00 €	492 484,00 €	492 484,00 €	100,00%	3,30%
Dotation nationale de péréquation	314 847,00 €	314 900,00 €	317 191,00 €	315 940,00 €	315 940,00 €	100,00%	-0,39%
FCTVA de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €	16 122,05 €	100,76%	-
Autres dotations/subventions de l'Etat => abaissement école enfants -3 ans, élections, service d'accueil grève dans les écoles	75 678,40 €	76 400,00 €	73 216,81 €	64 000,00 €	65 985,59 €	103,10%	-9,88%
Filet de sécurité 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 637,32 €	-	-
Région => centre social	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	100,00%	0,00%
Département => école de musique	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	100,00%	0,00%
Autres communes => forfait communal	48 313,57 €	40 000,00 €	43 666,97 €	45 000,00 €	32 716,35 €	72,70%	-25,08%
CCLL => école de musique	28 372,00 €	28 000,00 €	28 728,00 €	30 000,00 €	37 600,00 €	125,33%	30,88%
Centre social, cinéma	78 852,51 €	105 000,00 €	111 512,06 €	117 800,00 €	144 181,38 €	122,40%	29,30%
Compensations fiscales de l'Etat	44 010,00 €	46 000,00 €	47 638,00 €	49 917,00 €	43 447,00 €	87,04%	-8,80%
Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00 €	12 000,00 €	15 583,50 €	16 000,00 €	19 851,00 €	124,07%	27,38%

Les dotations et participations ont généré 3 436 330,69€ de recettes en 2023, soit un taux d'exécution de 101,38% (+47k€) et une progression de 3,82% (+126k€) par rapport au CA 2022.

L'évolution 2023/2022 confirme l'importance des concours de l'État dans nos recettes réelles de fonctionnement, mais acte une légère réduction de notre dépendance : en effet, la DGF s'est élevée à 3 036 790€, soit 29,73% de nos RRF (-0,6 points par rapport à 2022).

On observe le résultat du travail d'amélioration des imputations comptables a produit une recette de FCTVA complémentaire de 16k€ (récurrent). De même, la collectivité a perçu l'acompte de 50% du filet de sécurité 2023 (+25k€) mis en place par l'État pour aider les collectivités fragilisées par l'augmentation du coût des fluides.

35- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	**179 486,99 €**	**167 300,00 €**	**172 930,77 €**	**103,37%**	**-3,65%**
Redevance de locations de salles municipales et divers loyers	64 569,07 €	71 300,00 €	66 761,87 €	93,64%	3,40%
Loyer photovoltaiques et autres produits	41 387,98 €	26 000,00 €	27 129,71 €	104,35%	-34,45%
Loyers maison de santé	73 529,94 €	70 000,00 €	79 039,19 €	112,91%	7,49%

Les autres produits de gestion courante atteignent 172 930,77€ en 2023, soit un taux d'exécution de 103,37% (+6k€) et une réduction de 3,6% (-6,5k€) par rapport au CA 2022.

La baisse s'explique principalement par la recette exceptionnelle de 2022 (astreinte panneaux publicitaires).

36- Les produits exceptionnels (chapitre 77)

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation	Taux évolution
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**55 408,83 €**	**36 400,00 €**	**39 979,26 €**	**109,83%**	**-27,85%**
Dédits et pénalités perçues	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-100,00%
Produits des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-
Libéralités, dons et mécénats	3 000,00 €	1 000,00 €	6 905,65 €	690,57%	130,19%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	0,00 €	14 200,00 €	13 009,44 €	91,62%	-
Autres produits exceptionnels	50 408,83 €	21 200,00 €	20 064,17 €	94,64%	-60,20%

Les produits exceptionnels sont par essence difficilement prévisibles. En 2023, il a été encaissé 6k€ de dons supplémentaires par rapport à 2022 grâce à la générosité d'entreprises locales et à l'enregistrement comptables des recettes du Pissadou. Par ailleurs, 10k€ de recettes sont des sommes non réclamées par des fournisseurs/redevables (redevables payant plus que la somme réclamée par la collectivité) de la collectivité que la trésorerie a souhaité régulariser (essentiellement des retenues de garantie des marchés publics non réclamées depuis plus de 10 ans). Pour finir, des avoirs de facturation (trop versés par la collectivité) ont été constatés (fluides).

4- L'ÉVOLUTION DES ÉPARGNES

	2019	2020	2021	2022	2023
Total : 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	205 888,86 €	95 388,69 €	166 007,86 €	123 427,92 €	131 168,57 €
Total : 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	487 318,89 €	358 972,58 €	470 335,46 €	567 487,69 €	603 965,22 €
Total : 73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96 €	4 868 352,94 €	5 182 002,18 €	5 464 440,78 €	5 828 272,52 €
Total : 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82 €	3 330 548,73 €	3 190 907,48 €	3 309 799,34 €	3 436 330,69 €
Total : 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905,17 €	81 658,43 €	161 659,56 €	179 486,99 €	172 930,77 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	**8 751 405,70 €**	**8 734 921,37 €**	**9 170 912,54 €**	**9 644 642,72 €**	**10 172 667,77 €**
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75 €	1 436 034,04 €	1 567 555,73 €	1 708 529,84 €	1 856 119,17 €
Total : 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 737 903,50 €	4 663 884,84 €	4 765 576,12 €	4 944 483,07 €	5 108 527,40 €
Total : 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	613 869,86 €	585 274,54 €	585 274,54 €	585 274,54 €	595 814,54 €
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	610 274,54 €	689 529,86 €	676 729,60 €	731 042,94 €	922 056,28 €
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	**7 545 057,65 €**	**7 374 723,28 €**	**7 595 135,99 €**	**7 969 330,39 €**	**8 482 517,39 €**
Retraitement des travaux en régie (+)	209 623,46 €	167 439,52 €	149 985,97 €	159 659,06 €	178 774,09 €
Retraitement des cessions d'immobilisations (-)	26 450,00 €	4 800,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
EPARGNE DE GESTION	**1 389 521,51 €**	**1 522 837,61 €**	**1 725 262,52 €**	**1 834 971,39 €**	**1 868 924,47 €**
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	255 253,58 €	248 934,79 €	231 696,20 €	224 012,78 €	299 720,98 €
Total : 76 - PRODUITS FINANCIERS	119,59 €	16,36 €	97,00 €	120,48 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	**-255 133,99 €**	**-248 918,43 €**	**-231 599,20 €**	**-223 892,30 €**	**-299 720,98 €**
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00 €	19 328,00 €	101 885,54 €	58 920,66 €	15 155,38 €
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55 €	31 760,76 €	11 962,60 €	55 408,83 €	39 979,26 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**59 911,55 €**	**12 432,76 €**	**-89 922,94 €**	**-3 511,83 €**	**24 823,88 €**
EPARGNE BRUTE	**1 194 299,07 €**	**1 286 351,94 €**	**1 403 740,38 €**	**1 607 567,26 €**	**1 594 027,37 €**
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE HORS PRÊT RELAI ET OPERATION DE RENEGOCIATION	717 833,58 €	763 518,77 €	816 000,00 €	879 343,09 €	849 985,74 €
EPARGNE NETTE	**476 465,49 €**	**522 833,17 €**	**587 740,38 €**	**728 224,17 €**	**744 041,63 €**

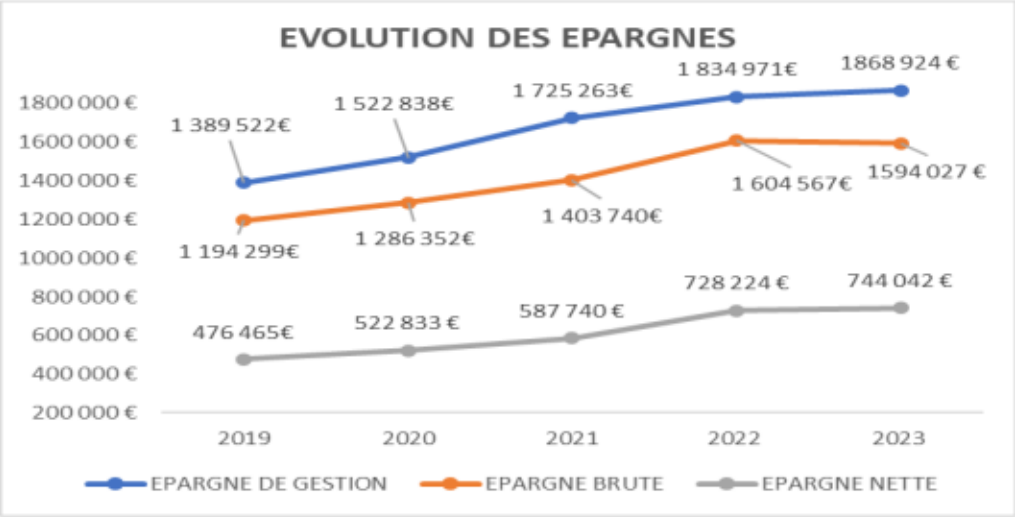

L'évolution des épargnes de gestion et de l'épargne brute confirme les efforts de gestion engagés par la collectivité. Ces efforts combinés à une évolution des recettes permettent à la ville de disposer d'une épargne brute supérieure à 1,5M€ en 2023.

Ce niveau d'épargne brute est constitutif d'une situation structurelle saine des finances de la collectivité.

Cela se traduit également par le taux d'épargne brute qui se situe en 2023 à 15,61%. Ce taux est déterminé par le rapport entre l'épargne brute d'une collectivité et ses recettes réelles de fonctionnement. Il permet d'analyser la santé financière d'une collectivité locale. Le seuil d'alerte se situe à 10%.

	2019	2020	2021	2022	2023
EPARGNE DE GESTION	15,72%	17,37%	18,79%	18,92%	18,30%
EPARGNE BRUTE	13,51%	14,67%	15,29%	16,57%	15,61%
EPARGNE NETTE	5,39%	5,96%	6,40%	7,51%	7,29%

L'épargne nette est également en nette augmentation sur les 4 dernières années. Cette épargne représente le montant disponible restant à la collectivité pour financer ses investissements et se situe au-dessus de 400k€.

Malgré cette situation financière satisfaisante, nous devrions rester vigilants, car au niveau national le financement du secteur public local est sujet à de nombreux débats (désendettement des collectivités, baisse des concours financiers de l'État) et pour une collectivité comme la nôtre qui perçoit plus de 30% de ses recettes réelles de fonctionnement de tiers institutionnels, un faible retrait de ces derniers peut nous mettre en grande difficulté. Par ailleurs, de nouvelles dépenses peuvent être mises à la charge de la collectivité (relation avec l'intercommunalité, contribution au SDIS, contribution au redressement des finances publiques, prix des fluides, revalorisations salariales, etc.).

5- LA DETTE

Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2023.

51- Synthèse de la dette au 31/12/2023

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Dette globale	9 712 101,00 €	10 382 758,00 €	10 995 272,00 €
Taux moyen	2,24%	2,50%	3,05%
Durée résiduelle moyenne	14 ans et 4 mois	15 ans et 2 mois	14 ans et 7 mois
Durée de vie moyenne	7 ans et 9 mois	8 ans et 1 mois	7 ans et 10 mois

La durée résiduelle moyenne correspond à la durée moyenne restant à courir pour le remboursement total de nos emprunts.

La durée de vie moyenne est la période nécessaire pour le remboursement de la moitié du capital restant dû notre dette compte tenu de notre profil d'amortissement.

52- Evolution de l'encours de dette

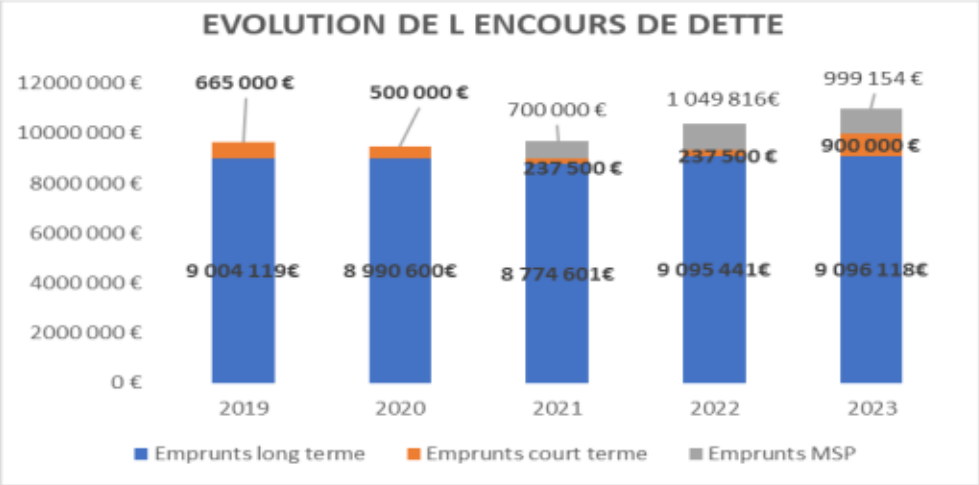

L'encours de dette long terme est de 10 095 272 € fin 2023 avec l'emprunt relatif à la maison de santé.

En effet, dans le cadre de la construction de la Maison de santé, la collectivité à contracté un emprunt en 2021 décaissé sur 2 années (700k€ en 2021 et 400k€ en 2022). Cet emprunt, souscrit à taux fixe avec des échéances constantes, permet de couvrir le financement le de la MSP sans mobiliser l'autofinancement de la collectivité sur cette opération.

	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunts long terme	9 004 119 €	8 990 600 €	8 774 601 €	9 095 441 €	9 096 118 €
Emprunts court terme	665 000 €	500 000 €	237 500 €	237 500 €	900 000 €
Emprunts MSP	0 €	0 €	700 000 €	1 049 816 €	999 154 €
Total encours de dette au 31.12	**9 669 119,27 €**	**9 490 600,41 €**	**9 712 100,79 €**	**10 382 757,53 €**	**10 995 271,75 €**

On observe qu'en 2023, l'encours long terme est stable à 9 096 118€. L'accroissement de l'endettement long terme (321k€) entre 2021 et 2023 doit être corrélé au contentieux en cours avec l'État au sujet de l'éligibilité de l'espace santé au FCTVA (600k€ de FCTVA que réclame la collectivité à l'État).

Le prêt relais de 900k€ contracté pour pré financer les subventions des opérations sur le centre social et le complexe Lutéva/Ramadier sera remboursé au cours de l'année 2024.

53- Dette par risque

La collectivité dispose d'une structure de dette saine et sans risques : les 33 emprunts en cours sont tous classés A1 (sans risque) selon la charte Gissler.

La dette se compose de 33 emprunts pour un encours au 31 décembre 2023 égal à 10 995 271,75€ dont un emprunt court terme de 900 000€.

La structure de l'encours montre une gestion prudente de la dette, la Ville étant protégée contre une remontée des taux avec la plus grosse partie de son encours à taux fixe (82%). La répartition de l'encours de dette a été orienté vers davantage de prêts à taux variable en 2022 et 2023.

En effet, stratégiquement il est apparu plus intéressant de recourir à des prêts à taux variable afin de ne pas figer les conditions financières au plus mauvais moment (pic sur les marchés financiers) et pour pouvoir profiter de la baisse des taux qui s'annonce.

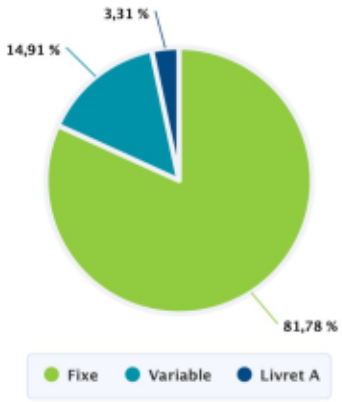

	Nombre de prêts 31/12/2023	Capital restant dû 31/12/2023	Taux moyen 2023	Taux moyen 2022	Intérêts 2023	Intérêts 2022
Prêts à taux variable	5	1 638 928,21 €	4,94%	2,49%	33 046,30 €	1 043,51 €
Prêts indexés livret A	1	364 250,00 €	4,00%	2,00%	7 520,00 €	5 816,25 €
Prêt à taux fixe	26	8 992 093,54 €	2,67%	2,52%	236 207,14 €	207 232,34 €
TOTAL	32	10 995 271,75 €			276 773,44 €	214 092,10 €

Il faut noter que la remontée des taux a généré une charge d'intérêt nouvelle importante pour la collectivité (+32k€).

54- Dette par prêteur

La répartition de l'encours entre plusieurs prêteurs permet de sécuriser la gestion de la dette. Le Crédit Agricole reste le principal partenaire de la collectivité avec 38,5%.

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	4 233 749 €	38,51%
CREDIT MUTUEL	1 899 154 €	17,27%
BANQUE POSTALE	1 667 000 €	15,16%
CAISSE D'EPARGNE	1 471 665 €	13,38%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	947 110 €	8,61%
Autres prêteurs	776 594 €	7,06%
Ensemble des prêteurs	**10 995 272 €**	**100,00%**

55- Evolution du capital restant dû

Il faut souligner que fin 2031, la collectivité aura remboursé plus de la moitié de son encours de dette en l'absence de nouvel emprunt sur la période.

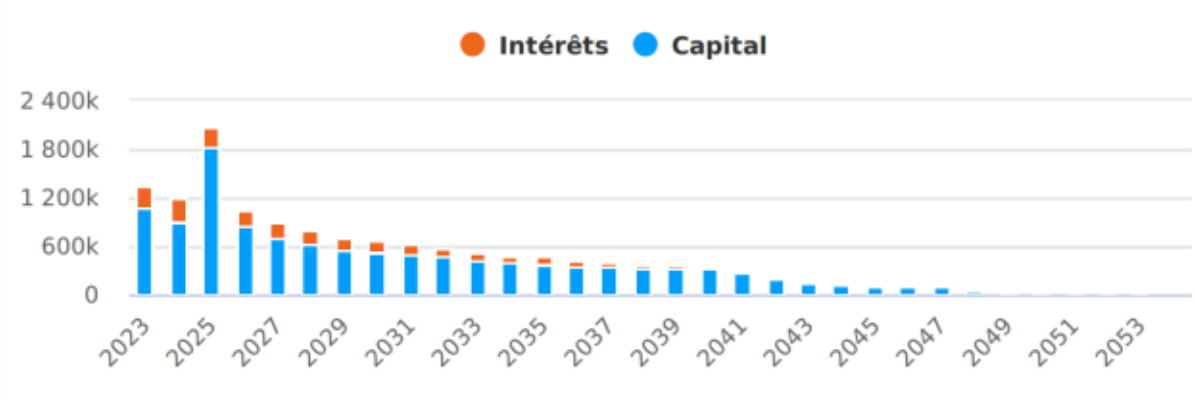

56- Soutenabilité de la dette

	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité de désendettement	8,1	7,4	6,9	6,5	6,9
Capacité de désendettement emprunts propre long terme	7,5	7,0	6,3	5,7	5,7
Taux d'endettement	109,37%	108,25%	105,76%	107,04%	107,66%
Taux d'endettement retraité emprunts propre long terme	101,85%	102,55%	95,55%	93,77%	89,07%

On observe que retraité des prêts court terme et du prêt affecté à un équipement générant des recettes autofinançant le prêt, la collectivité à une capacité de désendettement retraitée stable à 6,9 ans (seuil d'alerte à 12 ans) et un taux d'endettement retraité en baisse.

Au vu des ratios de gestion et d'endettement, l'encours de dette fin 2023 est soutenable.

La trésorerie

Au 31/12/2023, la trésorerie du budget principal était de 354 774,32€. La collectivité a un contrat de ligne de trésorerie qui était mobilisé à hauteur de 600 000€ (1M€ mobilisable grâce à 1 contrat de ligne de trésorerie). La trésorerie de la collectivité représente 15 jours de fonctionnement de la collectivité ce qui est faible. La trésorerie nette de la collectivité est négative à -245k€.

Avec la hausse des frais financiers, la collectivité doit adapter sa culture de gestion pour tendre vers une limitation du tirage des lignes de trésorerie (objectif ligne de trésorerie 0).

En outre, la multiplication de travaux pour compte de tiers (obligation légale) doit amener à avoir une grande vigilance sur le recouvrement des sommes dues à la collectivité.

Les restes à recouvrer, c'est-à-dire les sommes dues à la collectivité par des tiers, étaient de 880 066,90€ répartis sur 1 289 créances.

Exercice génération créance	Restes à recouvrer 31/12/2023	Nombre de créances 31/12/2023
1995-2019	513 713,18 €	850
2020	30 493,46 €	386
2021	2 142,39 €	13
2022	11 320,32 €	14
2023	322 397,55 €	26
TOTAL	**880 066,90 €**	**1 289**

En 2023, 312k€ proviennent des créances détenues à l'encontre de tiers ayant fait l'objet de travaux d'office.

L'essentiel des restes à recouvrer d'avant 2019 sont liés à des factures d'eau et d'assainissement non recouvrées.

Un travail partenarial est en cours avec la trésorerie pour améliorer le recouvrement de nos recettes et apurer progressivement les créances irrécouvrables.

La collectivité a constitué des provisions pour créances douteuses de 417 849,73€.

6- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

61- Les dépenses d'investissement

DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	43 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	438 406,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	900,00 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	64 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D INVESTISEMENT	7 441 941,34 €	5 802 829,78 €	614 811,28 €

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 5 802 829,78€ en 2023.

Les dépenses d'équipement réalisées (20, 204, 21, 23 et 45)

La ville a réalisé un programme d'équipement en 2023 d'un montant de 4 503 940,71€ qui représente 73% (83% avec les RAR) des prévisions budgétaires. Ce taux de réalisation est en forte progression par rapport à 2022 (49%) ce qui illustre le meilleur pilotage budgétaire de la collectivité.

Les investissements 2023 ont principalement concerné l'amélioration de la qualité de service public et du cadre de vie des lodévois :

- Les travaux aménagement et accessibilité du centre socioculturel (530k€) ;
- Les travaux de rénovation énergétique du complexe Lutéva/Ramadier (581k€) ;
- Les travaux de restauration du clocher Saint-Fulcran (883k€) ;
- Les travaux de rénovation énergétique des écoles Vinas et Gély (804k€) ;
- La programmation de l'opération de requalification du parc municipal et de l'aile sud de l'Hôtel de ville (106k€) ;
- Des opérations pour compte de tiers pour 378k€ (dont 264k€ pour le 19 rue de la République) ;
- La maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement du city stade du Grézac (42k€) ;
- Les travaux d'éclairage public (92k€) ;
- Les travaux de réfection de l'avenue Fumel (137k€).

Les opérations gérées en AP/CP (actualisées au budget primitif 2024)

BP 2024	N° Opération	N°AP	INTITULE DE L'AP	Total AP cumulée y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/2024)	CP ouverts titre de l'exercice 2024	Restes à financer exercice 2025	Restes à financer exercice 2026	Restes à financer exercice 2027
Initial	900	9	Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	1 433 000,00 €	635 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	
Révision proposée									
Nouveau montant				1 433 000,00 €	635 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	
Initial	10000	10	Opérations façades 2022	54 720,00 €	26 300,00 €	28 420,00 €			
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023		-9 765,60 €	9 765,60 €			
Nouveau montant				54 720,00 €	16 534,40 €	38 185,60 €			
Initial	15000	15	Rénovation energétique école Oely	650 000,00 €	378 009,41 €	271 990,59 €			
Révision proposée			Actualisation AP /Actualisation CP suite CA 2023	2 186,82 €	-204 911,59 €	207 098,41 €			
Nouveau montant				652 186,82 €	173 097,82 €	479 089,00 €			
Initial	16000	16	Rénovation energétique école Vinas	900 000,00 €	300 350,40 €	599 649,60 €			
Révision proposée			Actualisation AP selon marchés /Actualisation CP suite CA 2023	101 213,78 €	288 863,38 €	-187 649,60 €			
Nouveau montant				1 001 213,78 €	669 213,78 €	412 000,00 €			
Initial	18000	18	Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	2 185 800,00 €	1 664 923,80 €	520 876,20 €			
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement chiffrage	-92 121,86 €	-471 245,66 €	379 123,80 €			
Nouveau montant				2 093 678,14 €	1 193 678,14 €	900 000,00 €			
Initial	22000	22	Aménagement mobilités douces	747 345,00 €	44 730,00 €	351 307,00 €	351 308,00 €		
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage		-59,23 €	-219 207,00 €	-351 308,00 €		570 674,23 €
Nouveau montant				747 345,00 €	44 670,77 €	132 000,00 €	0,00 €	0,00 €	570 674,23 €
Initial	23000/ 23001/ 23002	23	Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	2 679 900,00 €	227 608,59 €	800 000,00 €	925 695,70 €	925 695,71 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite CA 23 + ajustement du projet	698 045,16 €	-70 559,43 €	1 124 000,00 €	270 304,30 €	-625 695,71 €	
Nouveau montant				3 377 945,16 €	157 049,16 €	1 724 000,00 €	1 196 000,00 €	300 000,00 €	
Initial	24000	24	Mise en valeur du clocher	612 185,00 €	0,00 €	184 300,00 €	427 885,00 €		
Révision proposée			Actualisation CP suite CA 23 + ajustement du projet	-192 185,00 €		-164 300,00 €	-427 885,00 €	400 000,00 €	
Nouveau montant				420 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	
Initial	25000	25	Centre aquatique NAUTILIA	1 200 000,00 €	46 758,01 €	30 000,00 €	575 621,00 €	545 620,99 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023+ ajustement chiffrage	415 534,12 €	-22 223,89 €		424 379,00 €	14 379,01 €	
Nouveau montant				1 615 534,12 €	25 534,12 €	30 000,00 €	1 000 000,00 €	560 000,00 €	
Initial	26000	26	Requalification Hôtel de ville aile sud	1 293 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	1 093 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage		-39 202,00 €		-1 093 000,00 €	600 000,00 €	532 202,00 €
Nouveau montant				1 293 000,00 €	60 798,00 €	100 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	532 202,00 €
Initial	27000	27	Requalification Parc municipal	1 500 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	1 300 000,00 €	0,00 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage	8 600,33 €	-68 175,67 €		-400 000,00 €	461 776,00 €	
Nouveau montant				1 508 600,33 €	46 824,33 €	100 000,00 €	900 000,00 €	461 776,00 €	
Initial	28000	28	Aménagement city stade Crejac	1 042 856,00 €	44 634,00 €	500 000,00 €	498 222,00 €		
Révision proposée				621 778,00 €		-176 000,00 €	797 778,00 €		
Nouveau montant				1 664 634,00 €	44 634,00 €	324 000,00 €	1 296 000,00 €		
Initial	38000	38	Plan rénovation énergétique CTM	900 000,00 €	50 874,00 €	849 126,00 €	0,00 €		
Révision proposée			Travaux décalés en 2025	194 447,80 €	-39 052,20 €	-804 126,00 €	1 037 626,00 €		
Nouveau montant				1 094 447,80 €	11 821,80 €	45 000,00 €	1 037 626,00 €		
Initial	10000	10	Opérations façades 2023	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		
Révision proposée			Annulation des CP en fonction des dossiers	-56 580,00 €	0,00 €	-26 580,00 €	-30 000,00 €		
Nouveau montant				3 420,00 €	0,00 €	3 420,00 €	0,00 €		
Initial	10000	10	Opérations façades 2024	60 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €		
Révision proposée			Selon avancement dossiers			-20 000,00 €	-10 000,00 €	30 000,00 €	
Nouveau montant				60 000,00 €		10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €	
			TOTAUX	17 098 829,15 €	3 078 856,32 €	4 583 694,60 €	5 715 626,00 €	2 617 776,00 €	1 102 876,23 €

ACQUISITIONS DES SERVICES hors opération	
2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	12 584,92 €
21568 - AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	5 385,12 €
2158 - AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	49 371,16 €
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	48 205,30 €
2184 - MOBILIER	18 355,39 €
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 920,96 €
TOTAL ACQUISITIONS 2023	**162 822,85 €**

Opération	Total Budget	Mandats (2)
100 REFECTION MURS SOUTENEMENT	11 554,80	0,00
10000 OPERATION FACADES	29 720,00	16 534,60
101 REFECTION CHAUSSEES DIVERS	68 564,20	64 875,90
102 RENOVATION PLACE MONTALANGUE	72 569,00	23 212,03
103 REFECTION VOIRIE AVENUE DE FUMEL	183 460,00	137 063,96
11000 TRAVAUX RENOVATION HDV	13 180,30	2 406,00
12000 TRAVAUX AMENAGEMENT ET ACCESSIBILITE CENTRE SOCIAL	595 572,00	529 826,32
13000 RENOVATION ENERGETIQUE COMPLEXE LUTEVA RAMADIER	678 354,00	581 328,10
15000 RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE GELY	360 000,00	155 088,41
16000 RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE VINAS	654 575,00	648 863,38
17000 CHAPELLE DE LA VIERGE (MOD)	197 000,00	116 042,39
18000 TRAVAUX RESTAURATION CLOCHER ST FULCRAN	1 335 500,00	883 054,34
201 DIVERS TRAVAUX PLUVIAL	13 421,00	5 315,40
202 DIVERS TRAVAUX TROTTOIRS	52 431,00	47 346,84
22000 AMENAGEMENT MOBILITES DOUCES	30 000,00	29 940,77
23000 ESPACES SPORTIFS EXTERIEURS COMPLEXE BEAUMONT	45 000,00	33 484,38
23001 CLUB HOUSE COMPLEXE BEAUMONT	40 000,00	16 564,19
23002 PARVIS COLLEGE GARE SCOLAIRE COMPLEXE BEAUMONT	40 000,00	4 392,00
25000 RENOVATION ET CREATION ESPACES LUDIQUES NAUTILIA	40 000,00	16 776,11
26000 REQUALIFICATION HDV AILE SUD	100 000,00	58 902,00
27000 REQUALIFICATION PARC MUNICIPAL	100 000,00	46 824,33
28000 AMENAGEMENT CITY STADE GREZAC	40 000,00	41 778,00
29000 DEMOLITION IMMEUBLE 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	284 320,60	263 791,91
300 PROGRAMME ECONOMIES D'ENERGIE	47 900,00	42 876,07
302 REVISIONS TOITURES SUITE A INTEMPERIES	17 244,80	2 390,40
303 TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES	17 000,00	3 947,00
304 DIVERS TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	17 574,90	2 041,20
38000 TVX RENOVATION ENERGETIQUE CTM	50 874,00	11 821,80
400 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	124 260,00	92 024,40
41000 PERIL IMMINENT 18 BD PROSPER GELY	40 852,72	40 852,72
41001 PERIL IMMINENT 17 RUE DE LA REPUBLIQUE	22 640,40	20 975,40
41002 PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE	56 732,88	36 582,59
41004 PERIL IMMINENT 1 BD PROSPER GELY	0,00	1 258,30
500 ACQUISITIONS NECESSAIRES DES SERVICES	0,00	786,00
600 ACQUISITIONS FONCIERES	77 000,00	0,00
700 DIAGNOSTIC AMAINTE TOUS BATIMENTS/ DTA	10 000,00	4 932,00
701 ETUDES TOPO VOIRIES ET ETUDES DE SOLS	5 000,00	1 080,00
702 ETUDES BORNAGES DIVISIONS FONCIERES	5 000,00	0,00
703 ETUDE URBAINE LES CARMES	50 000,00	10 068,00
704 PARTICIPATION ETUDES FOCCAL	5 000,00	0,00
800 REMISE EN ETAT DES CONCESSIONS	8 240,00	0,00
HORS OPERATIONS 2023		313 170,62

Les dépenses financières

Le montant du capital d'emprunt remboursé en 2023 s'est élevé à 1 087 485,74€, dont 237 500€ de remboursement de prêt relais.

Par ailleurs, la participation à la concession d'aménagement s'est élevée à 166k€ en 2023.

Pour terminer, 45k€ ont été utilisés pour apurer le compte 1069 en vue du passage à la M57.

Les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement

RAR DEPENSES 2023		
Nature	**Libellé**	**Montant des RAR**
20	**Chapitre immobilisations incorporelles**	**43 088,09 €**
2031	Frais d'étude	39 938,09 €
2088	Autres immobilisations corporelles	3 150,00 €
204	**Subventions d'équipement versées**	**900,00 €**
20421	Subventions personnes privées	900,00 €
21	**Immobilisations corporelles**	**438 406,65 €**
21312	Bâtiments scolaires	1 862,92 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	87 503,49 €
21316	Equipements du cimetières	12 300,00 €
21318	Autres batiments publics	120 480,56 €
2138	Autres constructions	77 765,00 €
2151	Réseaux de voirie	64 582,52 €
2152	Installations de voirie	2 998,80 €
21568	Autres matériels et outillages	3 337,33 €
2158	Autres installations	2 834,66 €
21828	Autres matériels de transport	26 531,76 €
21831		2 425,98 €
21838	Autres matériels informatiques	4 250,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 838,21 €
2188	Autres	15 695,42 €
23	**Immobilisations en cours**	**67 815,93 €**
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	67 815,93 €
45	**Travaux pour compte de tiers**	**34 025,32 €**
458102	Péril 19 rue de la république	34 025,32 €
4541102	Péril 17 rue de la république	1 665,00 €
4541103	Péril 43 grand rue	20 150,29 €
4541104	Insalubrité 1 rue du 24 février	8 760,00 €
TOTAL RAR DEPENSES		**614 811,28 €**

62- Les recettes réelles d'investissement

RECETTES REELLES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	**BP 2023**	**CA 2023**	**RAR 2023**
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	9 024,08 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	1 767 184,30 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	
21 - IMMOBLISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	165 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D INVESTISEMENT	6 282 155,46 €	4 267 753,18 €	1 942 105,07 €

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 4 267 753,18€ et se décomposent comme suit :

Les ressources propres de la collectivité (dotations et fonds divers)

Le FCTVA perçu pour un montant de 302 808,74€ correspond au remboursement partiel de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en 2022. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % et est appliqué aux dépenses 2022 éligibles à ce fonds.

Le montant des taxes d'aménagement perçues s'élève à 67 387,04€.

L'affectation de résultat 2022 en 2023 (1068) pour 194 492,84€.

L'emprunt

La ville a mobilisé 2 emprunts en 2023 pour un montant total de 1 700 000€ afin de financer une partie des dépenses d'équipements 2023 et de préfinancer les subventions en attente d'encaissement :

- Un prêt d'équilibre de 800k€ sur 25 ans auprès de La Banque Postale à taux variable (indexé sur l'euribor 3 mois),
- Un prêt relais de 900k€ sur 2 ans pour préfinancer les subventions en attente d'encaissement sur les opérations d'aménagement et accessibilité du centre social et de la rénovation énergétique du complexe Lutéva/Ramadier.

Les subventions perçues

LIBELLE	REALISATION 2023
Solde subvention DETR sur l'espace santé	94 070,44 €
Subventions étude requalification du parc municipal et réhabilitation ancien palais épiscopal	26 075,00 €
Subvention restauration du clocher St Fulcran	260 509,92 €
Subventions fonds vert pour la rénovation énergétique des écoles	143 880,00 €
Subvention DSIL rénovation énergétique du complexe lutéva/ramadier	25 975,03 €
Solde subvention rénovation de la cour de l'école prémerlet	2 837,22 €
Subvention amende de police aménagements routiers	100 670,00 €
Subvention DETR rénovation complexe beaumont	29 947,74 €
Solde subvention pour l'équipement numérique des écoles	10 224,00 €
TOTAL SUBVENTION ETAT 2023	**694 189,35 €**
Solde subvention école de musique	26 769,02 €
Subvention pour la rénovation énergétique des écoles	10 062,00 €
Solde subvention pour la création de l'espace santé	78 000,00 €
Subvention pour la restauration du clocher St Fulcran	67 933,24 €
TOTAL SUBVENTION REGION 2023	**182 764,26 €**
Subventions programme voirie	54 275,66 €
Solde subvention rénovation énergétique complexe lutéva/ramadier	350 581,15 €
Subvention restauration du clocher St Fulcran	20 000,00 €
Subvention programme économies d'énergie	23 480,93 €
Subvention restauration des registres d'état civil	2 200,00 €
Subvention rénovation du parc d'éclairage public	51 770,33 €
Subvention rénovation du complexe beaumont	24 331,66 €
TOTAL SUBVENTION DEPARTEMENT 2023	**526 639,73 €**
Solde Feder travaux éclairage public	30 255,33 €
Solde Feder école de musique	154 014,54 €
TOTAL SUBVENTION FEDER 2023	**184 269,87 €**
CAF aménagement et accessibilité du centre social	106 781,60 €
TOTAL SUBVENTION AUTRES 2023	**106 781,60 €**
TOTAL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2023	**1 694 644,81 €**

Les restes à réaliser en recettes de la section d'investissement

RAR RECETTES 2023		
Nature	**Libellé**	**Montant des RAR**
10	**Dotations et fonds divers**	**9 024,08 €**
10226	Taxe d'aménagement	9 024,08 €
13	**Subventions d'investissement**	**1 767 184,30 €**
1321	Etat - non amortissable	558 561,27 €
1322	Région - non amortissable	349 891,09 €
1323	Département - non amortissable	300 235,54 €
13272	FEDER	316 000,00 €
1328	Autres	230 946,40 €
13461	DETR	11 550,00 €
45	**Travaux pour compte de tiers**	**165 896,69 €**
TOTAL RAR RECETTES		**1 942 105,07 €**

7- LES RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

Aucunes réalisations au CA 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSE	97 420,48 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**98 420,48 €**	**0,00 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023
66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	0,00 €
043 - OPERATION A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FCT	1 000,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €
002 - REPORT DE RESULTAT	23 189,66 €	23 189,66 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**98 420,48 €**	**23 189,66 €**

RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023
040 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	**73 230,82 €**	**0,00 €**

DEPENSES INVESTISSEMENT		
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	**73 230,82 €**	**73 230,82 €**

RESULTATS DE CLOTURE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-23 189,66 €
SECTION INVESTISSEMENT	-73 230,82 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	-96 420,48 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODEVE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A4 - Etat des provisions Sans Objet
A5 - Etalement des provisions Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE LOTISSEMENTS LES GARDIES	CA 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	23 189,66 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	73 230,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	96 420,48	= G+H+I+J	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 189,66	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	73 230,82	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	96 420,48	= G+H+I+J+K+L	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**1 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*73 230,82*	*0,00*			*73 230,82*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***74 230,82***	***0,00***			***74 230,82***
TOTAL		**75 230,82**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**75 230,82**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) **23 189,66**				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		**97 420,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**97 420,48**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**97 420,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**97 420,48**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*1 000,00*	0,00			1 000,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***1 000,00***	***0,00***			***1 000,00***
TOTAL		**98 420,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**98 420,48**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) **0,00**				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***	***0,00***		***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) **73 230,82**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (1)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*73 230,82*	*0,00*		*73 230,82*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***73 230,82***	***0,00***		***73 230,82***
TOTAL		**73 230,82**	**0,00**	**0,00**	**73 230,82**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information **R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**	(2) **0,00**			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			**23 189,66**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations (5)*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45…	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			**73 230,82**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
Recettes de fonctionnement – Total		**0,00**	***0,00***	**0,00**
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	*Neutral. et régul. d'opérations*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45…	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	*0,00*
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	*0,00*
3…	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)*	*73 230,82*	*0,00*			*73 230,82*
71355	*Variat° stocks terrains aménagés*	*73 230,82*	*0,00*			*73 230,82*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*73 230,82*	*0,00*			*73 230,82*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (7)*	*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
608	*Frais accessoires sur terrains en cours*	*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*74 230,82*	*0,00*			*74 230,82*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		23 189,66				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*

(5) Dont 675 et 676.

(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	*97 420,48*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*97 420,48*
7015	Ventes de terrains aménagés	*97 420,48*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*97 420,48*
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)*	*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
796	*Transferts charges financières*	*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*1 000,00*	*0,00*			*1 000,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées (6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	73 230,82			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)*	*73 230,82*	*0,00*		*73 230,82*
3355	*Travaux*	*73 230,82*	*0,00*		*73 230,82*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*73 230,82*	*0,00*		*73 230,82*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*73 230,82*	*0,00*		*73 230,82*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 29
Nombre de membres présents : 0 18
Nombre de suffrages exprimés : 0 27
VOTES :
Pour : 0 21
Contre : 0
Abstentions : 0 6

Date de convocation : 5 juin 2024

Présenté par (1) . Marie - Laure VERDOL
A . Lodève , le 11 juin 2024,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A . Lodève, le 11 juin 2024,
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izïa	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	
PEDROS Isabelle	
POMAREDE Edith	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROUQUETTE Damien	
SAUVIER Jean Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	
VERDOL Marie Laure	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 juin 2024 et de la publication le 17 juin 2024.

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : .
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Lodève, le 11 juin 2024,
le Maire,
Gaëlle LEVEQUE